# Modalités de vote
## des élections CNRACL




### Qui peut voter ?

- Vous êtes en activité titulaire ou stagiaire, vous votez pour le collège 5.
- Vous êtes pensionné·e, vous votez pour le collège 6 si, au 1er septembre 2026, vous bénéficiez :
  - d'une pension personnelle CNRACL de vieillesse ou d'invalidité ;
  - d'une pension CNRACL de réversion de veuf ou de veuve.

### Qui peut voter ?

Le scrutin aura lieu **du 23 novembre au 10 décembre 2026.**

Le vote sera entièrement électronique, sur une plateforme sécurisée. Vous pourrez voter avec un ordinateur, une tablette ou un smartphone connecté à Internet.

### Comment vérifier vos coordonnées ?

Vous pouvez vérifier vos coordonnées dans votre espace personnel « *Ma retraite publique* », notamment votre adresse postale et votre adresse courriel. Ces coordonnées serviront à vous transmettre les informations et les identifiants nécessaires au vote.

## Important

**Le 29 septembre dernier vous avez reçu ou non un courriel provenant de Kercia,** entreprise organisatrice du vote numérique. Ce mail est peut-être dans les messages indésirables (SPAM) de votre messagerie.

> **Si vous avez reçu ce courriel,** vous recevrez vos identifiants et codes de vote et les liens pour consulter les professions de foi uniquement par mail (sur la même adresse mail).
Codes envoyés à compter du 16 novembre et courriels de relances du 25 au 27 novembre ; du 2 au 4 décembre ; du 7 au 9 décembre.

> **Si vous n'avez pas reçu ce courriel,** cela signifie que la CNRACL ne possède pas vos coordonnées de messagerie. Dans ce cas, l'identifiant et le code de connexion vous seront envoyés par voie postale à partir du 9 novembre 2026.

Aucun bulletin de vote ni profession de foi ne seront envoyés aux électeurs, ces informations sont accessibles sur le site de vote. Lien https://elections-cnracl.fr/AffichageCandidats

### Comment voter concrètement ?

**Entre le 23 novembre et le 10 décembre 17h00, vous vous connecterez à la plateforme de vote.**
Le vote est confidentiel, le scrutin est organisé par la CNRACL, qui a mandaté KERCIA, et la procédure de vote est sécurisée.

L'identifiant sera transmis par mail ou par courrier postal directement au domicile comme indiqué précédemment.

Le mot de passe sera récupéré par SMS.

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 11/2026 Ne pas jeter sur la voie publique.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01.55.82.87.88

## Les étapes du processus de vote :

- **Pour recevoir votre mot de passe :**

- Munissez-vous du courrier ou du mail contenant votre identifiant électeur.
- Rendez-vous sur le site de vote et cliquez sur "Obtenir mon mot de passe".
- Renseignez votre identifiant personnel et votre question défi (correspondant aux deux chiffres de votre jour de naissance suivis des deux chiffres de votre département de naissance).
- Laissez-vous guider et renseignez votre numéro de téléphone pour recevoir votre mot de passe.

- **Une fois que vous avez obtenu votre mot de passe, vous pouvez voter :**

- Finalisez la connexion en renseignant votre mot de passe et votre question défi.
- Les listes de candidat·e·s vous seront ensuite présentées ainsi que la possibilité du vote blanc. (-Choisissez la liste CGT évidemment !)
- Consultez le récapitulatif vous pouvez soit modifier votre vote en cliquant sur le bouton « *Modifier* », soit le confirmer définitivement en cliquant sur le bouton « *Voter* », le bulletin de vote sera alors introduit dans l'urne : il sera impossible de le modifier par la suite. Une « *preuve de vote* » est délivrée par la plateforme.

### Participer aux élections CNRACL, c'est se mobiliser pour défendre notre caisse de retraite

La participation est également un enjeu crucial. Avec seulement 16 % de participation des agent·es en activité en mars 2021 et 29 % des retraité·e·s, une hausse de la participation démontrerait l'attachement des agent·e·s et des retraité·e·s à leur caisse de retraite spécifique et au Statut de la Fonction publique.

**Chez les retraité·e·s et chez les agent·e·s en activité, pas une voix ne doit manquer si nous voulons conserver la première place de la CGT pour défendre nos droits à une retraite solidaire décente et des emplois statutaires dans la Fonction publique !**

N'hésitez pas à contacter votre syndicat et/ou votre section de retraité·es pour vous aider pour la procédure de vote.

Vous avez gardé des contacts avec d'anciens collègues, vous avez des amis ou des connaissances retraités ou actifs de la FPH ou de la FPT, n'hésitez pas à les interpeller pour voter CGT aux élections CNRACL, l'action de chacun sera la victoire de tous !

À la veille de l'élection présidentielle, alors que plusieurs candidat·es ont lancé les idées les plus folles pour remettre en cause notre système de retraite par répartition, il est indispensable de voter CGT pour défendre notre système de retraite solidaire par répartition.

Le vote CGT c'est défendre la CNRACL, régime attaqué régulièrement par des politiques, qui ont réduit les financements des services publics. Cette situation a abouti au déséquilibre financier de la CNRACL et met en danger ce régime de retraite créé en 1945.




**J'appelle gratuitement le 05.57.57.91.90 (cellule d'assistance dédiée aux électeurs) si :**

> **Je n'ai pas reçu mon matériel de vote, est-ce normal ?**

Si je n'ai pas reçu mes codes pour me connecter au système au moment du vote, je dois contacter la cellule d'assistance téléphonique qui effectuera alors un réassort de codes.

> **J'ai un problème avec mon matériel de vote, que faire ?**

Si je rencontre un problème avec mon matériel de vote (exemple : mes codes d'accès ne fonctionnent pas), je peux contacter cellule d'assistance téléphonique disponible 24h/24 et 7j/7 afin de me faire assister.

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 11/2026 Ne pas jeter sur la voie publique.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01.55.82.87.88